

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 9

Artikel: Une institution nationale: la NZZ!
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026810>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui est Francesco Abarca?

La Suisse a demandé à la Belgique l'extradition de l'anarchiste espagnol Abarca. La demande a été enregistrée. Abarca a déposé son recours en cassation. L'affaire est appelée le 23 mars. Abarca fait depuis plusieurs jours la grève de la faim.

Qui est-il? 25 ans, marié, technicien, depuis 1939 il est réfugié politique en France. Il y a fait ses études; il y travaille. Politiquement, il appartient à la Confédération Nationale du Travail et à la Fédération Ibérique des Jeunes Libétaires.

Mais seul le Comité Ibérique de Libération s'attribue la responsabilité de **toutes** les actions violentes de propagande depuis deux ans, en Espagne, au Portugal, à l'étranger. Le mouvement anarchiste fait l'objet en Espagne d'une répression violente. On se souvient de Francesco Granados et Joaquin Delgado, exécutés au garot. Les anarchistes furent poursuivis en France, avec vigueur, après le voyage du ministre Frey à Madrid, en échange de services rendus à la France par la police espagnole. Abarca gagna la Belgique. Il y fut arrêté le 11 octobre dernier.

Que lui reproche-t-on?

Abarca est accusé d'avoir déposé une bombe à l'aérodrome de Genève-Cointrin, il y a un peu moins d'un an. Si Abarca nie sa participation à cet attentat, le Comité Ibérique de Libération le revendique, ainsi que deux attentats semblables, également commis contre des avions d'Air Iberia, à Londres et à Francfort. Ils auraient eu pour but de décourager les touristes de se rendre en Espagne et d'attirer l'attention de l'opinion internationale sur l'opposition au régime du général Franco. Il semble que ces attentats, qui se sont déroulés selon un scénario unique, ont été conçus pour faire plus de peur que de mal. Un colis était déposé au nom d'un voyageur qui ne se présentait pas au départ; son embarquement était alors retardé et la valise flambait sur le tarmac.

Presque toute l'opinion belge a pris fait et cause pour Abarca.

La défense, qui conteste la tentative d'incendie invoquée par la Suisse, avance deux arguments:

1. Le délit est mineur: « Destruction ou tentative de destruction d'objets mobiliers ». C'est une contravention. Le droit belge, contrairement au droit suisse, ne punit pas « le délit impossible du fait de la volonté de son auteur ».
2. On n'extrade pas pour des actes commis dans une intention politique.

L'actuel ministre belge Vermeylen, qui a lutté énergiquement il n'y a pas si longtemps pour que la Belgique n'extrade pas les Algériens réclamés par la France, n'acceptera probablement pas la demande d'extradition présentée par la Suisse.

La Suisse s'en consolera sans peine. Le problème espagnol demeure.

«Blick»: Toute la lire

«Blick», quotidien indépendant comme il se plaît à l'affirmer, assurait gracieusement la publicité du parti antiitalien de M. Stocker, lors des dernières élections fédérales. Grâce à cet appui de taille, il put remporter quelque 2500 voix dans la ville de Zurich. Quatre mois plus tard (14 février 1964), «Blick» pousse l'indépendance jusqu'à s'attrister du succès obtenu par les paroles haineuses de Stocker. Il le compare à Adolf Hitler et remarque de troublantes analogies entre la croix gammée et le drapeau du parti antiitalien. De vertueuses indignations s'expriment. Elles s'indignent de l'existence d'un « parti qui n'a qu'un seul but: le combat irrespectueux contre les travailleurs étrangers sur lesquels repose notre prospérité ».

Et l'on s'étonne. Puis l'on se dit que le propre de l'indépendance, c'est peut-être d'oser se contredire soi-même.

C'est alors que l'on remarque, au-dessus du titre, une minuscule inscription: « **Prezzo in Italia Lire 40** » et que l'on s'aperçoit que «Blick» s'est « enrichi » d'un petit supplément en langue italienne

Une institution nationale: la NZZ!

Le journal suisse le plus connu dans le monde est probablement la « Neue Zürcher Zeitung », fidèle interprète de la vraie pensée du capitalisme helvétique. Pourtant il n'occupe que le cinquième rang dans la liste des tirages des quotidiens suisses, dépassé à Zurich par le « Tages-Anzeiger », « Blick » et le « Tagblatt » et à Lausanne par la « Feuille d'Avis ».

Toutefois, au point de vue tirage, la « N. Z. Z. » n'a pas de raison de se plaindre. La diffusion « utile » était de 47 500 exemplaires en 1930, 62 600 en 1940, 66 600 en 1950, 73 320 en 1960 et, par lettre du 29 novembre 1963, l'Association suisse de publicité atteste qu'après contrôle, ce tirage se monte à 80 065 exemplaires, dont 15 078 vont à l'étranger.

En d'autres termes, l'augmentation de tirage enre-

gistrée de 1960 à 1963 est supérieure au tirage de plus de 50 des quotidiens mentionnés dans le catalogue des journaux suisses de mai 1963. Le tirage diffusé à l'étranger est supérieur au tirage de 85 des 121 quotidiens suisses.

Une question se pose: faut-il, pour être bien informé, assimiler les trois éditions quotidiennes et différentes de contenu du quotidien zurichois? C'est trop demander, même si les informations sont souvent de qualité.

Or, nous constatons que la « N. Z. Z. » édite une revue, mais en anglais. Et une revue en français, serait-ce possible? Ou une sélection hebdomadaire (éventuellement en français) comme le font quelques grands quotidiens tels « Le Monde » et « Le Figaro »? Nous serions sérieusement preneurs.

Documents d'ethnographie

Du coffre à l'homme fort

Un portrait de M. Chaudet, publié dans un journal radical, qui ne manque pas de couleurs bourguignonnes.

« ... j'ai toujours eu la conviction que, pour assumer avec efficacité une importante charge publique, il faut avoir du **coffre**. Il faut avoir l'estomac et le foie bien accrochés pour les banquets. Le cœur solide pour les émotions. M. Chaudet me semble disposer de tout cet équipement. »

(G. G., « La Gruyère », 15 février 1964)

Nous avons vu déjà pas mal de portraits de M. Chaudet. Mais, disons-le tout net, au risque de heurter les palais délicats, nous restions sur notre faim. Ces portraits vous avaient une de ces fadeurs à vous dégoûter à jamais de ce genre de croûtes. L'artiste forçait son talent: il avait beau se frapper le cœur, il ne semblait pas ému. Ce qui eût pu être un pinceau demeurait une brosse à reluire. Gloire à Gérard Glasson qui travaille l'éloge à pleine pâte. Un autre nous proposerait de maigres attributs: ce qu'il nous offre, lui, c'est la substance. Ainsi, M. Chaudet n'est pas sain, pondéré ou encore avisé: « il respire la santé, l'équilibre et le bon sens. » Force de la nature, notre conseiller fédéral procède un peu de la divinité: M. Glasson l'a pourvu de dons que le Seigneur n'impartit point à n'importe quel homme politique. Le chef du Département militaire est un élu. Dans toute l'acception mystique du terme. Il a été choisi. Par qui, nous l'ignorons. M. Glasson le sait.

Nicole, apporte-moi mes pantoufles!

Un éditorial que nous avons lu dans un journal religieux largement diffusé, éditorial qui ne manque pas de style patriotique pantouflard:

« En fait, si nous accueillons volontiers des artistes venus de l'autre côté du rideau de fer, ce n'est pas seulement parce que nous voulons être au courant de ce qui s'y passe sur le plan intellectuel, mais aussi parce qu'une bonne partie de nos journalistes ont des idées dites progressistes, que nombre de leurs lecteurs les suivent sur ce chemin inquiétant, et que beaucoup d'autres laissent faire. Car ils ne croient plus à la Patrie. »

(Germain Nicole, « Le Ralliement », journal des paroisses protestantes de Lausanne et environs, février 1964)

Dans le ciel

La Croce Vita

On se souvient qu'au début du film de Fellini, « La Dolce Vita », un Christ publicitaire en stuc est promené au-dessus des toits de Rome.

La presse romande (consultez les quotidiens romands entre le 3 et le 6 mars!) nous apprend que nous aurons mieux que les Romains.

En effet, le pasteur Nicole-Debarge, pasteur-résident de Crêt-Bérard, a désiré frapper l'imagination des foules oubliées en faisant apparaître une croix dans le ciel un jour de la Semaine sainte.

Mais pour remorquer une gigantesque croix dans le ciel, il lui faut un avion.

Le Département militaire, accédant à sa demande, mettra un **avion militaire**, un Junker, à sa disposition. Gott mit uns.

Sur terre

Sachons chausser

Le journal « La Suisse » et la Radio romande ont signalé cette curieuse publicité d'une maison de vente par correspondance. Voici le document.

Que nos lecteurs se rassurent. Ce cliché n'est pas une réclame. « Domaine public » n'accepte aucune publicité (sauf celle que ses abonnés veulent bien lui faire... auprès des non-abonnés!).



Nouveau Haberer Patriote! Nous le savons maintenant — les Tchèques nous englobent dans leurs calculs. Nous finançons nous-mêmes leur espionnage dans notre pays, lorsque nous leur achetons encore des marchandises. Un modèle semblable à celui-ci, provenant de Tchecoslovaquie, est apparu sur le marché suisse. Voici un article de combat en cuir suisse, fabriqué par des ouvriers suisses, pour des pieds suisses, avec semelles de caoutchouc suisse Dufour résistantes et mordantes, et pour le même prix. Haberer Patriote 744.15.-. Point. 39.- 35.-